

# Le « Phare » s'habille

Le Phare, plus haut bâtiment du centre-ville, le seul à rivaliser avec la Collégiale Ste-Begge, brillera bientôt sur le nouvel écoquartier. Ce jeudi 28 septembre, l'échevin Vincent Sampaoli a posé la première brique de celles qui habilleront l'édifice.



Pour en savoir davantage sur le Phare, flashez la photo avec Captéo© PB

Rappelons que ce bâtiment, issu de la rénovation d'une aile de l'ancienne école normale, construite en 1936, connaîtra une seconde vie socioculturelle.

D'abord, la piscine Art Déco, dans laquelle bon nombre de normaliens ont évolué, est conservée. En outre, l'édifice abritera entre autres un point d'accueil de l'Office du Tourisme, la bibliothèque et un espace muséal qui comprendra le Musée de la Céramique et les pièces découvertes dans la grotte préhistorique Scladina. Un bâtiment, donc, à vocation sociale, touristique et culturelle, non dénué de pédagogie.

## Des architectes prestigieux

Clairement, le projet s'intègre pleinement dans la redynamisation du centre-ville avec l'émergence de nouvelles activités très diversifiées et complémentaires, répondant à un souci de mixité.

Ce projet d'envergure bénéficie d'importants fonds européens

(Feder) et régionaux. Il a fait l'objet d'un marché public qui a été remporté par le bureau d'architecture AIUD de Liège, Gil Honoré, associé à un architecte de réputation internationale, Rudy Ricciotti, auteur notamment du prestigieux musée « le Mucem » à Marseille. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Gillion Construct.

En vue de concrétiser le projet dans les délais annoncés, les Services de la Ville ont veillé, en concertation étroite avec les Services de la Région wallonne, à lancer une procédure européenne de marchés publics, sous forme de « design and build ». Le montant de l'attribution, désignée le 3 juin 2016, se chiffre au prix total, travaux et auteurs de projet, de 8.927.960,30 € TVAC, avec un délai de réalisation de 227

jours calendrier pour la phase d'étude et 458 jours calendrier pour la phase d'exécution.

Ce prix respecte le budget maximal alloué par le pouvoir adjudicateur au marché, dont le financement global est ainsi assuré au travers, d'une part, des subsides européens et régionaux et, d'autre part, d'un emprunt spécifique destiné à couvrir la partie non subventionnée des travaux, c'est-à-dire à charge de la Ville.

## À l'automne 2018

L'Office du Tourisme et la Bibliothèque communale devraient prendre leur quartier au rez-de-chaussée du Phare à l'automne 2018. Quant aux musées de la Céramique et de Scladina, situés aux étages, ils devraient être inaugurés au premier semestre 2019. •